



Arrêté royal
Une solution adaptée
pour chacun



Arrêté royal
Une solution adaptée
pour chacun

S.A. Schindler
Rue de la source 15
1060 Bruxelles
Tel + 32 (0)2 535 82 11
Fax + 32 (0)2 535 82 82
info.bru@be.schindler.com
www.schindler.be

BNL-ARRETE_ROYAL.FR.03.13

S.A. Schindler



Schindler

1 Visite du site



Cher Client,

L'arrêté royal (SNEL, EN80-81) concerne également votre/vos installation(s). En tant que partenaire dans l'entretien de vos ascenseurs, nous souhaitons veiller avec vous à une transition aisée vers la mise en conformité. En vue d'une organisation transparente, Schindler a scindé l'ensemble du processus en trois étapes.

Nous commencerons par visiter votre site et inspecterons vos installations d'ascenseurs en établissant un inventaire solide, basé sur les exigences de l'Arrêté royal.

Si vous nous avez déjà fourni une analyse de risque de l'instance de contrôle, nous l'utiliserons bien entendu comme fil conducteur pour le contrôle sur site que nous devons effectuer. Si vous n'êtes pas en possession d'une analyse de risque, vous devrez en faire réaliser une et nous l'envoyer. Si vous avez besoin d'assistance pour ce faire, nous nous tenons à votre disposition.

1



2 Offre



Une fois que nous aurons achevé la visite sur votre site, nos experts en modernisation examineront l'inventaire.

Nous vous ferons parvenir rapidement une estimation de prix adaptée: le choix explicite de Schindler est de ne proposer que ce qui s'applique spécifiquement à votre situation, au moyen des kits de modernisation que nous avons conçus. Ces kits sont constitués exclusivement de composants de grande qualité, qui correspondent parfaitement à la norme de qualité que nous imposons en tant qu'organisation.

Après que vous aurez reçu l'offre, votre contact chez Schindler vous l'expliquera personnellement et répondra à vos questions éventuelles.

2



3 Exécution



Si nous avons votre accord et que nous recevions votre ordre de mission, nous planifierons et exécuterons les travaux en concertation avec vous.

Tous les travaux seront réalisés conformément aux exigences de sécurité en vigueur et aux exigences de qualité strictes imposées par Schindler pour votre ascenseur. Pendant les travaux, nous ferons tout pour limiter le dérangement à son minimum. Nous veillerons également à ce que l'ascenseur soit hors service aussi peu longtemps que possible et, dans ce cadre, nous tiendrons compte au maximum de vos souhaits/exigences.

Après les travaux, l'ascenseur sera à nouveau confié à notre service d'entretien, qui veillera à ce que vous puissiez utiliser votre ascenseur modernisé en toute sécurité pendant de nombreuses années encore.

3

